Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Délégation de bassin

Affaire suivie par :
Marie-Alexandrine
Valère

Tél : 03 20 13 65 94
marie-alexandrine.bertaux-valere@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 14 SEP. 2015

Le préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie

aux

Membres de la Commission Inondation
du bassin Artois-Picardie

Objet : Réunion de la Commission inondation du bassin Artois-Picardie
PJ : Proposition de compte-rendu de la Commission inondation du 28 mai 2015

La prochaine réunion de la Commission inondation du bassin Artois-Picardie se tiendra le :

Mardi 6 octobre 2015, à 10h00
en salle Érignac - Préfecture de région
2 rue Jacquemars Giélée à Lille

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation du compte-rendu de la précédente commission du 28 mai 2015
- Retour sur la labellisation des projets
  - Programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) d'intention de la Somme II porté par l'AMEVA
  - Programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) d'intention des bassins côtiers du Boulonnais porté par le SYMSAGEB
- Présentation des demandes de labellisation pour avis
  - Programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) d'intention de la Lys 3 porté par le SYMSAGEL
  - Programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) complet de l'estuaire de la Bresles à l'estuaire de l'Authie porté par le SMBS
  - Avenant au Programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) complet de l'Audomarois porté par le SMAGE Aa
- Mise en œuvre de la Directive Inondation – Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Artois-Picardie
  - Retour sur la consultation du public et des parties prenantes
  - Présentation du projet de plan de gestion modifié suite à la consultation

Je vous prie de bien vouloir y participer.

Un dossier de séance vous sera communiqué par voie électronique au plus tard le 29 septembre 2015.

Le préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie

Jean François CORDET

COMMISSION INONDATION
Proposition validée par le Comité de bassin du 02/12/11
Modifiée par le Comité de bassin du 05/07/13
Modifiée par le Comité de bassin du 04/07/14
Modifiée par le Comité de bassin du 07/07/15

Présidence et Vice - Présidence :

- Président : Jean-François CORDET, Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord, Préfet Coordonnateur du Bassin Artois – Picardie
- Vice - Président : Bernard LENGLET (Président de l'AMEVA, représentant «groupement de communes»)

Collège des Collectivités Territoriales (14 représentants des collectivités territoriales au Comité de Bassin Artois - Picardie, dont le Vice - Président du Comité de Labellisation) :

- **M. Paul CHRISTOPHE (Conseil départemental du Nord),**
- **Mme Françoise MARTIN (Conseil départemental du Nord),**
- **M. Jean-Claude DISSAUX (Conseil départemental du Pas-de-Calais),**
- M. Gilbert MATHON (Conseil départemental de la Somme),
- **M. Stéphane HAUSSOULIER (Conseil départemental de la Somme),**
- **Mme Emmanuelle LEVEUGLE (Conseil départemental du Pas-de-Calais)** ,
- M. Paul RAOULT (Communes et EPCI),
- Mme Nicole CHEVALIER (communes rurales / littoral),
- Mme Lyse DALEUX (agglo > 100 000),
- Mr Alain DETOURNAY (agglo > 100 000),
- **Mr Jacques PATRIS (groupement communes),**
- Mr Bernard LENGLET (groupement communes),
- Mr Michel SERGENT (communes rurales),
- Mr Olivier SWITAJ (groupement communes)

Collège des représentants des Usagers (15 représentants, dont 9 représentants des usagers au Comité de Bassin Artois - Picardie) :

- M. Olivier FAICT (agriculture CB),
- M. Bruno ROUSSEL. (agriculture CB),
- Mme Danièle BULA (défense des consommateurs CB),
- Mme Danièle DEFOSSEZ (défense des consommateurs CB),
- M. Joël DANLOUX (protection de la nature CB),
- M. Luc BARBIER (protection de la nature CB),
- Mme Danièle BAZIN (protection de la nature – littoral -milieux marins CB),
- M. Hugues ROBITAILLE (milieux socio - professionnels - CESR CB),
- M. Yannick PRZESZLO (personnes qualifiées CB),
- M. Christian DENIS (Président du SMAGE Aa),
- M. Jean-Claude BUISINE (représentant "gestion du trait de côte - syndicats mixtes et associations" - Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard),
- M. Christophe DELCAMP ou son représentant (représentant des assureurs - Fédération Française des Sociétés d'Assurances),
- M. Etienne BAJEUX (représentant des EPTB - EPTB Lys et Union des Syndicats d'Assainissement du Nord),
- M. Thierry LECLERCQ (représentant association de lutte contre les inondation, Président de Association Picarde de Défense des Bas Champs),
- M. Raymond GAQUERE (Président du SYMSAGEL)

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics (13 représentants, dont 8 représentants de l'État et de ses établissements publics au Comité de Bassin Artois - Picardie) :

- M. le directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement NPDC (CB),
- M. le directeur général interrégional Nord-Ouest ONEMA (CB),
- M. le directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (CB),
- M. le directeur général des VNF (CB),
- M. le directeur général délégué du BRGM (CB),
- M. le directeur du conservatoire du littoral et des rivages lacustres (CB),
- M. le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais (CB),
- M. le Préfet de la Région Picardie (CB),
- M. le directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Picardie,
- M. le directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord,
- M. le chef du Service interministériel de défense et de protection civile du Pas-de-Calais,
- M. le chef du Service interministériel de défense et de protection civile de la Somme,
- M. le chef d'État Major Interministériel de Zone de Défense Nord,